

MENTIONS LEGALES

Mention légale de l'offre :

Le montant de l'offre de bienvenue varie selon le montant initial versé lors des souscriptions réalisées entre le 25 mai et le 30 juillet 2010 (le cachet de la poste faisant foi) et la part investie sur des supports en Unités de Compte.

Le barème de référence des offres de bienvenue, dans le cadre d'un investissement compris entre 15% et moins de 30 % est de 65€ offerts pour 1 500€ à 4 999€ versés, 105€ pour 5 000€ à 9 999€, 145€ pour 10 000€ à 19 999€, 185€ pour 20 000€ à 29 999€ et 225€ à partir de 30 000€. Si la part du versement investie en Unités de compte est supérieure à 30%, les offres de bienvenue de référence pour chaque tranche de souscription pré citées, sont respectivement de 105€, 185€, 265€, 345€ et 425€. Les montants de l'offre de bienvenue sont exprimés hors prélèvements sociaux et fiscaux. Cette offre s'appliquera si le pourcentage minimum requis sur la part du versement réalisé sur les supports en Unités de Compte (hors AXA Court Terme) est respecté, sous réserve d'absence de réorientation d'épargne des supports en unités de compte vers le support en Euros et de rachat (partiel ou total) avant le 30/07/2011 et si le contrat n'a pas fait l'objet de renonciation. Cette offre sera attribuée par la société Avanssur (dont la marque est Direct Assurance), sur le support Direct Euro de votre contrat au plus tard le 31/01/2011 en date de valeur du 31/12/2010. Dans la limite d'une offre par contrat et par personne capable majeure résidant fiscalement en France.